

**Province de Québec
Municipalité régionale de Comté des Sources
Municipalité du Canton de Saint-Camille**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 7 mai 2018 à 19h00 au bureau municipal, situé au 85, rue Desrivères, à Saint-Camille.

Sont présents : Pierre Bellerose, conseiller, Denis St-Onge, conseiller, France Thibault, conseillère, Lucie Cormier, conseillère, Anne-Marie Merrien, conseillère, Clément Frappier, conseiller tous formant quorum sous la présidence de Philippe Pagé, maire.

Absent :

Est également présente : Jocelyne Corriveau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée, Philippe Pagé, constate le quorum à 19h00 et souhaite la bienvenue à tous.

SM2018-05-100

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Anne-Marie Merrien, appuyé par Clément Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en y ajoutant les points :

- 5.1.7 Embauche nouveau pompier
- 7.3 P'tit Bonheur – Fenêtres Camillois
- 15.1.6 RAVIR – Spectacle
- Et au varia : Budget

**Municipalité du Canton de Saint-Camille
Assemblée ordinaire du Conseil Municipal
7 mai 2018**

Ordre du Jour

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2018 (adoption)
- 4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**
- 5. VOIRIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 5.1 Service de protection des incendies**
 - 5.1.1 Nomination du nouveau directeur (adoption)
 - 5.1.2 Règlement d'emprunt 2017-08 - Adjudication (adoption)
 - 5.1.3 Règlement d'emprunt 2017-08 – Concordance et courtes échéances (adoption)
 - 5.1.4 Entraides automatiques pour le Centre le Camillois et autres (adoption)
 - 5.1.5 Logiciel de garde SSI – Survi-mobile
 - 5.1.6 Ajout construction autopompe – chaînes (adoption)
 - 5.1.7 Embauche nouveau pompier
 - 5.2 Voirie – Aucun sujet**

- 6. ENVIRONNEMENT – Aucun sujet**
- 7. CULTURE**
 - 7.1 Entente culturelle – Reddition de compte 2017-2018 (adoption)
 - 7.2 Entente culturelle – Projets retenus pour l’année 2018 (adoption)
 - 7.3 P’tit Bonheur – Fenêtres Camillois
- 8. MILIEU DE VIE**
 - 8.1 Plan MADA – Résultats de la consultation (information)
 - 8.2 Plan MADA – Demande au PIQM, volet 2, sous-volet 2.5 (adoption)
 - 8.3 Bourse de persévérance scolaire – Appel à candidature (adoption)
 - 8.4 Journée nationale des patriotes – Drapeau sur le bureau municipal (adoption)
 - 8.5 Carrefour action municipale et famille – renouvellement adhésion (adoption)
- 9. DÉVELOPPEMENT**
 - 9.1 Dépôt sondage étude déplacements – version préliminaire
- 10. ÉCONOMIE ET AGRICULTURE – Aucun sujet**
- 11. BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX**
 - 11.1 Fabrique – Entente sur l’entretien du cimetière (adoption)
- 12. DOSSIERS ADMINISTRATIFS**
 - 12.1 Comptes à payer – avril 2018 (adoption)
 - 12.2 Liste des permis – avril 2018 (information)
 - 12.3 Journal de facturation – avril 2018 (information)
 - 12.4 Employés municipaux – Vacances 2018 (adoption)
 - 12.5 Bureau municipal – Fermeture 2018 (adoption)
 - 12.6 Présentation état comparatif des revenus et dépenses (adoption)
 - 12.7 Entretien paysager – Renouvellement de contrat (adoption)
 - 12.8 Inspecteur des travaux publics – Fin de probation (adoption)
- 13. DOSSIERS JURIDIQUES – aucun sujet**
- 14. DEMANDE D’APPUIS FINANCIERS**
 - 14.1 Masqu’Alors – Festival du Masque 2019 (adoption)
 - 14.2 Université de Sherbrooke – Prêt de locaux (adoption)
 - 14.3 Archevêché de Sherbrooke – La Balade des clochers (adoption)
 - 14.4 Les Concerts de la Chapelle (adoption)
 - 14.5 Albatros des Sources (adoption)
 - 14.6 Les Jeux du Québec (adoption)
 - 14.7 École Christ-Roi – Parade de mode (adoption)
 - 14.8 Corporation de développement – Gala Thérèse-Larrivée-Bellerose 2018
 - 14.9 P’tit Bonheur – Terrasse Josée Perreault
- 15. PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS ET FORMATIONS**
 - 15.1 Événements**
 - 15.1.1 Club Lions – souper-bénéfice (adoption)
 - 15.1.2 Municipalité de Stoke – Course cycliste (adoption)
 - 15.1.3 Réseau québécois de villes et villages en santé - AGA (adoption)
 - 15.1.4 Revue annuelle Escadron 635 Danville - Asbestos (information)
 - 15.1.5 Visite guidée de l’Assemblée nationale (adoption)
 - 15.1.6 RAVIR - spectacle
 - 15.2 Formations**
 - 15.2.1 Atelier de formation – DG et adjointe (adoption)
- 16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**
- 17. RÉGLEMENTATION**

17.1 Dépôt de règlements

17.1.1 Projet de Règlement 2018-03 modifiant le Règlement 2016-07 sur la sécurité incendie – Dépôt (information)

17.2 Adoption de règlements – Aucun sujet

18. AVIS DE MOTION

18.1 Avis de motion projet de règlement 2018-03 modifiant le règlement 2016-07 sur la sécurité incendie

19. VARIA Budget

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

Adopté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

SM2018-05-101 3.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2018

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2018;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lucie Cormier, appuyé par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 avril 2018.

Adoptée.

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Le maire répond aux questions des quatre citoyens présents.

5. VOIRIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1. Service de protection des incendies

SM2018-05-102 5.1.1. Nomination du nouveau directeur

Le comité de sélection recommande la nomination de M. Toni Marcotte au poste de directeur du service incendie de la Municipalité du Canton de Saint-Camille :

Le vote est demandé par le conseiller Denis St-Onge :

Pour : 6 (le Maire a pris part au vote)

Contre : 1 (le conseiller Denis St-Onge tient à ce que son nom apparaisse comme conseiller contre la proposition).

Il est proposé par Lucie Cormier, appuyé par Anne-Marie Merrien et résolu à la majorité des conseillers :

De nommer M. Toni Marcotte au poste de directeur du service incendie de la Municipalité.

Adoptée.

SM2018-05-103 5.1.2. Règlement d'emprunt 2017-08 - Adjudication

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	7 mai 2018	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 8 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	3,3000 %
Montant :	350 000 \$	Date d'émission :	15 mai 2018

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Saint-Camille a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 15 mai 2018, au montant de 350 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA

12 600 \$	3,30000 %	2019
13 100 \$	3,30000 %	2020
13 500 \$	3,30000 %	2021
13 900 \$	3,30000 %	2022
296 900 \$	3,30000 %	2023

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,30000 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

12 600 \$	2,25000 %	2019
13 100 \$	2,50000 %	2020
13 500 \$	2,70000 %	2021
13 900 \$	2,85000 %	2022
296 900 \$	3,00000 %	2023

Prix : 98,50800

Coût réel : 3,32410 %

3 - CD DU NORD DU HAUT-SAINT-FRANCOIS

12 600 \$	3,74000 %	2019
13 100 \$	3,74000 %	2020
13 500 \$	3,74000 %	2021
13 900 \$	3,74000 %	2022
296 900 \$	3,74000 %	2023

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,74000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

Il est proposé par France Thibault, appuyé par Pierre Bellerose et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité du Canton de Saint-Camille accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 15 mai 2018 au montant de 350 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2017-08. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adoptée.

SM2018-05-104 5.1.3. Règlement d'emprunt 2017-08 – Concordance et courtes échéances

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité du canton de Saint-Camille souhaite emprunter par billets pour un montant total de 350 000 \$ qui sera réalisé le 15 mai 2018, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2017-08	350 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 2017-08, la Municipalité du Canton de Saint-Camille souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par Clément Frappier, appuyé par Anne-Marie Merrien et résolu unanimement :

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit pour les montants mentionnés ci-dessous, financé par billets qui seront émis, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 15 mai 2018;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 15 mai et le 15 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);

4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2019.	12 600 \$	
2020.	13 100 \$	
2021.	13 500 \$	
2022.	13 900 \$	
2023.	14 400 \$	(à payer en 2023)
2023.	282 500 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 2017-08 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 15 mai 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

Adoptée.

SM2018-05-105 5.1.4. Entraides automatiques pour le Centre le Camillois et autres

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Anne-Marie Merrien et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser le directeur du service incendie de la Municipalité à apporter des modifications à la baisse concernant les demandes d'entraide lors d'éventuels incendies au Camillois et à l'école Christ-Roi ou advenant le cas d'une fausse alarme pour éviter des frais inutiles.

Adoptée.

SM2018-05-106 5.1.5. Logiciel de garde SSI – Survi-mobile

CONSIDÉRANT QUE le système de garde actuelle coûte cinq mille deux cents dollars (\$5 200) par année;

CONSIDÉRANT QUE l'achat du logiciel Survi-Mobile pour le service incendie de Saint-Camille qui permettrait non seulement une transmission de plusieurs informations importantes lors de l'alerte aux pompiers, mais aussi de connaître leur force de frappe en temps réel.

CONSIDÉRANT QU'un essai du logiciel sera effectué pendant un certain temps pour en vérifier l'efficacité avant l'achat;

CONSIDÉRANT QU'il en coûterait trois mille trois cent cinquante dollars (\$3 350) pour le logiciel et la licence; soit une économie annuelle d'au moins mille huit cent cinquante dollars (\$1 850) la première année;

Il est proposé par Clément Frappier, appuyé par Pierre Bellerose et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser l'achat du logiciel Survi-Mobil.

Adoptée.

SM2018-05-107 5.1.6. Ajout construction autopompe

CONSIDÉRANT QU'une bonne partie du territoire de la Municipalité comporte des routes gravelées en pente;

CONSIDÉRANT QU'il est essentiel que l'autopompe de notre service incendie soit fonctionnelle pour assurer la sécurité des citoyens en toute circonstance;

CONSIDÉRANT QU'il est préférable et avantageux d'ajouter un système de chaînes lors de la fabrication du camion plutôt que d'ajouter celui-ci dans les années futures;

Il est proposé par Lucie Cormier, appuyé par Clément Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser la compagnie Maximétal, fabricant de notre autopompe, à installer un système complet de chaînes au coût de deux mille six cent soixante-quinze dollars (\$2 675), avant la livraison de celle-ci.

Adoptée.

SM2018-05-108 5.1.7. Embauche nouveau pompier

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Anne-Marie Merrien et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'embaucher M. Jeannot Lemay, à titre de pompier volontaire sous la recommandation du directeur actuel, M. Toni Marcotte.

Adoptée.

5.2. Voirie – Aucun sujet

6. ENVIRONNEMENT – Aucun sujet

7. CULTURE

SM2018-05-109 7.1. Entente culturelle – Reddition de compte 2017-2018

Il est proposé par France Thibault, appuyé par Lucie Cormier et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que les élus de la Municipalité du Canton de Saint-Camille approuvent la reddition de comptes préparée par la directrice générale, en lien avec l'entente de développement culturel 2016-2017.

Adoptée.

SM2018-05-110 7.2. Entente culturelle – Projets retenus pour l'année 2018

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Denis et résolu à l'unanimité des conseillers :

CONSIDÉRANT le résultat de l'évaluation des projets proposés à l'EDC 2018 par le comité de sélection;

CONSIDÉRANT QUE quatre projets ont été acceptés, soit Boulv'Art Saint-Camille pour un montant de trois mille sept cent cinquante (\$3 750); Madeline Deriaz avec son projet : les aînés de Saint-Camille et leur petits enfants dessinent ensemble pour un montant de mille six cent cinquante (\$1 650), la Bibliothèque de Saint-Camille avec son projet : Romans graphiques et atelier d'écriture pour un montant de deux mille cinq cents dollars (\$2 500) ainsi que Les Productions des paysages éclatés avec leur projet : Échange jeunesse 12-14 ans MRC des Sources pour un montant de six cents dollars (\$600).

À CES CAUSES, il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Denis St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'annoncer aux promoteurs concernés le résultat en y ajoutant une précision du MCC indiquant que sa contribution se limite à l'aide au démarrage et n'engage en rien un futur soutien récurrent.

Adoptée.

SM2018-05-111 7.3. P'tit Bonheur – Fenêtres Camillois

CONSIDÉRANT QU'une partie des fenêtres du Camillois ont été remplacées par de nouvelles;

CONSIDÉRANT QUE le P'tit Bonheur souhaite aménager une partie de la galerie extérieure en y ajoutant deux anciennes fenêtres de l'église dans le but de récupérer et de conserver le patrimoine de la Municipalité;

À CES CAUSES, il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Denis St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers :

De donner deux (2) fenêtres usagées du Camillois au P'tit Bonheur de Saint-Camille.

Adoptée.

8. MILIEU DE VIE

8.1. Plan MADA – Résultats de la consultation

Les élus sont informés des résultats obtenus suite à la consultation publique des aînés du 17 avril 2018.

La consultation a permis de prendre le pouls des aînés de Saint-Camille quant aux actions prises par le milieu afin de leur offrir un milieu de vie adapté, actif et sécuritaire.

Les résultats de cette consultation offrent les éléments nécessaires à la mise à jour du plan d'action et plusieurs actions pourraient être réalisées assez simplement par le milieu.

La question de l'accès aux services est transversale. De bons services sont offerts dans la région, mais un défi de communication doit être résolu pour maximiser leur utilisation.

Des efforts doivent être entrepris afin de mieux connaître les besoins des aînés et pour rejoindre les personnes isolées ou moins actives.

SM2018-05-112 8.2. Plan MADA – Demande au PIQM, volet 2, sous-volet 2.5

Il est proposé par Clément Frappier, appuyé par Pierre Bellerose et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser la directrice générale, Jocelyne Corriveau, à présenter une demande de subvention au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) volet 2, sous-volet 2.5, en collaboration avec Olivier Brière, coordonnateur de la Corporation de développement relativement au projet de deux traverses piétonnières et de deux sections de trottoirs situées aux abords des rues Miquelon et Desrivères, le tout dans le cadre de la mise en œuvre du plan MADA de Saint-Camille.

Que la Municipalité du Canton de Saint-Camille s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

Adoptée.

SM2018-05-113 8.3. Bourse de persévérance scolaire – Appel à candidature

Il est proposé par Lucie Cormier, appuyé par Anne-Marie Merrien et résolu à l'unanimité des conseillers :

De faire un rappel aux citoyens concernant la bourse d'études offerte par la Municipalité à un des jeunes finissants remplissant les conditions d'admissibilité suivantes :

- Avoir fait ses études secondaires sans interruption volontaire de plus de 24 mois maximum, et ce dans le respect des normes du Ministère de l'éducation;
- Être âgé de 25 ans et moins;
- Obtenir son diplôme d'études secondaires, ou DEP ou ASP du Ministère de l'éducation et fournir la preuve le ou avant la séance du conseil du mois d'octobre;
- Être citoyen et avoir son adresse principale de résidence lors de la fin des études secondaires sur le territoire de la Municipalité du Canton de Saint-Camille;
- Que les étudiants désirant se prévaloir de cette bourse devront apporter une copie de leur diplôme au bureau municipal avant le 30 septembre 2018, le tirage au sort ayant lieu au conseil d'octobre;
- Que la municipalité fasse publier, dans le journal local Le Babillard, une note afin d'annoncer la tenue du tirage de cette bourse.

Adoptée.

SM2018-05-114 8.4. Journée nationale des patriotes – Drapeau sur le bureau municipal

Le Maire Philippe Pagé propose aux élus d'installer le drapeau des Patriotes, la version avec les couleurs seulement sans le soldat, au mât du bureau municipal du vendredi 18 mai au lundi 21 mai 2018.

Le conseiller Denis St-Onge demande le vote :

Pour : 1
Contre : 6 (le Maire ayant pris part au vote)

Il est donc proposé par Clément Frappier, appuyé par Lucie Cormier et résolu à la majorité des conseillers :

De hisser le drapeau des Patriotes du 18 au 21 mai 2018.

Adoptée.

SM2018-05-115 8.5. Carrefour action municipale et famille – renouvellement adhésion

Il est proposé par Lucie Cormier, appuyé par Clément Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers :

De renouveler l'adhésion de la Municipalité au Carrefour action municipale et famille pour l'année 2018, au montant de quatre-vingt-sept dollars et trente-huit sous (\$87.38).

Adoptée.

9. DÉVELOPPEMENT

9.1 Dépôt sondage étude déplacements – version préliminaire

Le questionnaire sur l'enquête des déplacements des citoyens de Saint-Camille est déposé et présenté aux élus par la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille.

10. ÉCONOMIE ET AGRICULTURE – Aucun sujet

11. BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

SM2018-05-116 11.1. Fabrique – Entente sur l'entretien du cimetière

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Anne-Marie Merrien et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser la responsable des terrains de la Municipalité à entretenir le cimetière aux conditions proposées par la Municipalité au comité du cimetière pour la saison 2018.

Adoptée.

12. DOSSIERS ADMINISTRATIFS

SM2018-05-117 12.1. Comptes à payer – avril 2018

Il est proposé par Clément Frappier, appuyé par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la liste de comptes à payer, au montant de cent six mille trois cent quatre-vingt-quatorze dollars et quarante-huit sous (\$106 394.48), préparée par la directrice générale, couvrant la période du 30 mars 2018 au 3 mai 2018, soit adoptée.

Adoptée.

12.2. Liste des permis

La liste des permis couvrant la période du 30 mars 2018 au 3 mai 2018 est remise aux élus.

12.3. Journal de facturation – avril 2018

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation.

SM2018-05-118 12.4. Employés municipaux – Vacances 2018

Il est proposé par Lucie Cormier, appuyé par Clément Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la directrice générale s'absente du bureau pour ses vacances annuelles, soit :

Du 14 au 28 juillet inclusivement.

Que l'adjointe administrative s'absente du bureau pour ses vacances annuelles, soit :

Du 14 au 28 juillet 2018 inclusivement.

Adoptée.

SM2018-05-119 12.5. Bureau municipal – Fermeture 2018

Il est proposé par Denis St-Onge, appuyé par Clément Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le bureau municipal soit fermé du 14 au 28 juillet 2018, inclusivement pour les vacances estivales des employés.

Adoptée.

SM2018-05-120 12.6. Présentation état comparatif des revenus et dépenses

Il est proposé par Lucie Cormier, appuyé par Denis St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers :

De recevoir l'état comparatif des revenus et dépenses du premier trimestre 2018 tel que présenté.

Adoptée.

SM2018-05-121 12.7. Entretien paysager – Renouvellement de contrat

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers :

De renouveler le contrat de travail d'Annie Couture, à titre de responsable de l'aménagement et de l'entretien paysager pour la saison 2018.

Adoptée.

SM2018-05-122 12.8. Inspecteur des travaux publics – Fin de probation

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité embauche officiellement M. Jeannot Lemay à titre d'inspecteur des travaux publics; sa période de probation étant terminée. Un contrat de travail renouvelable annuellement sera signé entre celui-ci et la Municipalité.

Adoptée.

13. DOSSIERS JURIDIQUES – aucun sujet

14. DEMANDE D'APPUIS FINANCIERS

SM2018-05-123 14.1. Masqu'Alors – Festival du Masque 2019

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers;

D'appuyer financièrement les Productions des Paysages Éclatés lors de la tenue du festival Masqu'alors 2019, pour un montant de mille dollars (\$1 000) en argent ainsi que le prêt des locaux du Centre Le Camillois et le Toit des 4 Temps, représentant une valeur en services de mille deux cents dollars (\$1 200).

Adoptée.

SM2018-05-124 14.2. Université de Sherbrooke – Prêt de locaux

CONSIDÉRANT QUE cette année, une première cohorte avec un profil entrepreneurial voit le jour à l'École de gestion de l'Université de Sherbrooke;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif général de ce parcours universitaire est de développer l'esprit entrepreneurial des étudiants en baccalauréat, et ce dans une approche interdisciplinaire et intégrée;

CONSIDÉRANT QUE pour réaliser un projet concret et porteur pour la communauté, les étudiants ont besoin d'être soutenus afin d'assurer le succès de leur démarche;

CONSIDÉRANT QUE ces seize (16) étudiants ainsi que trois (3) facilitateurs souhaitent être hébergés et avoir accès à une salle de travail pour une durée de deux (2) jours entre le 16 et le 20 juillet 2018;

CONSIDÉRANT QU'afin d'articuler l'ensemble du périple, ils travailleront de concert avec Destination Saint-Camille, la Corporation de développement de Saint-Camille et la MRC des Sources;

Il est proposé par Denis St-Onge, appuyé par Lucie Cormier et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'accepter favorablement leur demande et de leur permettre de s'installer gratuitement au Camillois, pour une durée de deux (2) jours et deux (2) nuits.

Adoptée.

SM2018-05-125 14.3. Archevêché de Sherbrooke – La Balade des clochers

Il est proposé par France Thibault, appuyé par Lucie Cormier et résolu à l'unanimité des conseillers :

De refuser la demande de devenir partenaire officiel de la Balade des clochers 2018.

Adoptée.

SM2018-05-126 14.4. Les Concerts de la Chapelle

Il est proposé par Clément Frappier, appuyé par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que dans le contexte festif de la dixième édition des Concerts de la Chapelle, la Municipalité offre le traditionnel verre de moût de pomme lors du concert du vendredi 13 juillet 2018, pour une valeur de cent cinquante-et-un dollars et soixante-seize sous (\$151.76).

Ainsi qu'un don de cent vingt dollars (\$120) pour la mise en place d'une chorale d'un jour, regroupant les élèves du primaire et du secondaire de toute notre MRC ainsi que leurs parents.

Adoptée.

SM2018-05-127 14.5 Albatros des Sources

Il est proposé par Denis St-Onge, appuyé par Anne-Marie Merrien et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité du Canton de Saint-Camille fasse un don de quatre-vingts dollars (\$80) à Albatros des Sources en échange d'une inscription gratuite valable pour un cours d'accompagnement aux personnes gravement malades. La conseillère Lucie Cormier se charge de soumettre le nom d'une personne disponible afin d'y participer.

Adoptée.

SM2018-05-128

14.6. Les Jeux du Québec

Il est proposé par Denis St-onge, appuyé par Pierre Bellerose et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'appuyer la campagne « Amis des Jeux du Québec » en contribuant pour un montant de cent dollars (\$100).

Adoptée.

SM2018-05-129

14.7. École Christ-Roi – Parade de mode

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Clément Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers :

De contribuer financièrement pour un montant de cent quarante dollars (\$140) à la parade de mode organisée dans le but de venir en aide au projet du nouveau Parc-École.

Adoptée.

SM2018-05-130

14.8. Corporation de développement – Gala Thérèse-Larrivée-Bellerose 2018

Il est proposé par Clément Frappier, appuyé par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers :

De souligner l'exceptionnelle implication des citoyennes et citoyens de Saint-Camille à leur communauté dans le cadre du Gala Thérèse-Larrivée-Bellerose, organisé par la Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille en contribuant à cet événement pour un montant de mille cent dollars (\$1 100).

Adoptée.

SM2018-05-131

14.9. P'tit Bonheur – Terrasse Josée Perreault

CONSIDÉRANT QUE le P'tit Bonheur de Saint-Camille prévoit un projet de reconnaissance spéciale de la défunte artiste Josée Perreault ;

CONSIDÉRANT QUE c'est notamment grâce à elle que l'ancien magasin général du 162 rue Miquelon a repris son prestige sur le plan architectural à cause d'une célèbre aquarelle représentant l'édifice tel qu'il était au début du 20^e siècle ;

À CES CAUSES, il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Lucie Cormier et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'offrir les services de notre personne responsable des terrains de la Municipalité pour une durée maximale de dix (10) heures, afin qu'elle puisse participer au projet d'aménagement horticole de la galerie du P'tit Bonheur et un montant de cent dollars (\$100) pour l'achat de plantes.

Adoptée.

15. PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS

15.1. Événements

SM2018-05-132 15.1.1. Club Lions – Souper-bénéfice

Il est proposé par Anne-Marie Merrien, appuyé par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers :

Qu'aucun élu ne participe à cette activité.

Adoptée.

SM2018-05-133 15.1.2. Municipalité de Stoke – Course cycliste

CONSIDÉRANT qu'un groupe organise une course à vélo sur la route entre Stoke et St-Camille le mardi 19 juin prochain;

CONSIDÉRANT que l'accord du Ministère des Transport du Québec pour la tenue d'un tel événement nécessite l'appui de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que ce type d'événement fait la promotion de saines habitudes de vie et d'excellence;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Denis St-Onge, appuyé par Clément Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'appuyer le projet de course à vélo Stoke – Saint-Camille 2018 qui se tiendra le mardi 19 juin prochain tout en prévoyant un chapiteau d'accueil pour leur arrivée à Saint-Camille.

Adoptée.

SM2018-05-134 15.1.3. Réseau québécois de villes et villages en santé - AGA

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Lucie Cormier et résolu à l'unanimité des conseillers :

Qu'aucun élu ne participe à cette activité.

Adoptée.

SM2018-05-134A 15.1.4. Revue annuelle Escadron 635 Danville - Asbestos

Il est proposé par Clément Frappier, appuyé par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers :

Qu'aucun élu ne participe à cette activité.

Adoptée.

SM2018-05-135 15.1.5. Visite guidée de l'Assemblée nationale

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Anne-Marie Merrien et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'inscrire le conseiller, Clément Frappier afin de participer à la visite guidée de l'Assemblée nationale, qui aura lieu le mardi 29 mai prochain.

Tous les frais inhérents à cette activité lui seront remboursés sur pièces justificatives.

Adoptée.

SM2018-05-136 15.1.6. RAVIR - spectacle

Il est proposé par France Thibault, appuyé par Lucie Cormier et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'inscrire le Maire, Philippe Pagé, afin de participer au spectacle bénéfice CABARET RAVIR qui se tiendra le samedi 2 juin à 20h au Camillois de Saint-Camille.

Adoptée.

15.2. Formations

SM2018-05-137 15.2.1. Atelier de formation – DG et adjointe

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser la directrice générale, Jocelyne Corriveau ainsi que son adjointe, Mylène Brouillet, à participer au séminaire de formation SYGEM, qui aura lieu 10 mai à Sherbrooke.

Tous les frais inhérents à cette activité leur seront remboursés sur pièces justificatives.

Adoptée.

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

17. RÉGLEMENTATION

17.1. Dépôt de règlements

17.1.1. Dépôt projet Règlement 2018-03 modifiant le Règlement 2016-07 sur la sécurité incendie - Dépôt

Le présent projet de règlement numéro 2018-03 modifiant le règlement 2016-07 sur la sécurité incendie a été présenté et déposé par le conseiller Pierre Bellerose à la présente séance.

18. AVIS DE MOTION

18.1. Projet de Règlement 2018-03 modifiant le Règlement 2016-07 sur la sécurité incendie – Dépôt

Avis de motion est donné par le conseiller Pierre Bellerose, qu'à une séance subséquente du conseil, il proposera ou fera proposer l'adoption du règlement 2018-03 modifiant le règlement 2016-07 sur la sécurité incendie.

19. VARIA

19.1 Le conseiller Clément Frappier fait penser d'ajouter un point au budget 2019.

SM2018-05-138

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Anne-Marie Merrien et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la présente séance soit levée à 20h50.

Donné à Saint-Camille, ce 7 mai 2018.

Philippe Pagé
Maire

Jocelyne Corriveau
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

